

Les pays de l'ex-Yougoslavie

En 1945	<p>Naissance de la République fédérale de Yougoslavie voulue et fondée par Tito, chef de la Résistance à l'occupation nazie - 6 républiques et territoires autonomes, 3 religions, 2 alphabets, 4 langues</p> <p>Des minorités dont les Roms dans chacun des pays de la fédération.</p> <p>Pour tous, citoyenneté yougoslave avec droit de circuler dans l'Europe</p>
Décennie 80	<p>tensions entre les groupes minoritaires, majoritaires ayant tous une histoire différente ; montée de forts courants nationalistes voire xénophobes</p> <p>situation de discriminations envers les Roms à l'exception du Kosovo</p>
Décennie 90	<p>chute du mur et ouverture des frontières : 1^{ère} vague d'émigration vers l'Europe de l'ouest (France, Italie)</p>
La guerre	<p>1992 : éclatement de la Yougoslavie</p> <p>Roms deviennent les boucs émissaires des sociétés déstabilisées par la situation de guerre : expulsions, massacres (Bosnie) - Fuite vers les pays d'Europe</p> <p>en 1999, guerre entre Albanie et Kosovo : expulsion de 80 000 à 120 000 roms du Kosovo avec possibilité de bénéficier du statut de réfugié</p>
Fin de la guerre et retour d'exil	<p>1995 : accords de Dayton mettent fin aux violences en Bosnie Herzégovine</p> <p>2008 : indépendance du Kosovo</p> <p>Avec les accords de paix, fin de l'obligation pour les Etats européens de garder sur leur territoire les réfugiés de l'Ex-Yougoslavie = Volonté de renvoyer les réfugiés Roms dans leur pays : 50 000 en 2010</p> <p><u>au Kosovo</u>, manœuvres pour ne pas accueillir tous les Roms kosovars obligés de revenir d'exil : refus de leur reconnaître l'identité kosovare (refus des papiers), refus de rendre les habitations - Roms kosovars toujours entassés dans des camps en Serbie et au Monténégro - de leur côté, refus des Roms kosovars de revenir dans un pays qui les rejette, avec des enfants ayant bien vécu ailleurs</p> <p>= Situation très difficile - position du Conseil de l'Europe : éviter de renvoyer les Roms kosovars au Kosovo où ils sont victimes de discriminations aggravées et d'expulsions.</p> <p>Des progrès dans la reconnaissance de la minorité rom</p> <p><u>gouvernement serbe macédonien</u> : possibilité pour les Roms d'avoir leurs représentants au Parlement</p> <p><u>Serbie</u> : 3 partis politiques roms ; en 2004, la minorité rom de Serbie établit un Conseil national des minorités</p> <p><u>Macédoine</u> : pays modèle dans les Balkans ; mise en place d'un conseil interethnique et d'un Ministère pour les Roms</p> <p>situation Roms au <u>Kosovo</u> très difficile car statut pas clairement défini, hostilité de la population</p> <p>12% des Roms vivant en <u>Serbie</u> sont originaires du Kosovo</p> <p>destin des Roms : indifférence de la population, indifférence des politiques</p> <p><u>discriminations</u> : absence de lois sanctionnant les agressions à caractère raciste</p> <p>droits sociaux et culturels bafoués, pas d'accès à l'éducation, complaisance envers les groupes racistes et manque de réactivité de la part des élus représentant des Roms minimisant les discriminations</p> <p><u>accès à l'éducation</u> : pour les familles, difficultés de faire inscrire les enfants à l'école faute de papiers. l'école maternelle doit être gratuite.</p> <p>doivent avoir auxiliaires et médiateurs culturels mais peu de réalité et niveau bas</p> <p>attitude méprisante des enfants et des enseignants</p> <p><u>accès au logement</u> : refus de les admettre dans certaines zones</p> <p>camps laissés à l'abandon sans aide sociale d'où une vie d'errance pour trouver des meilleures conditions de vie</p> <p><u>accès aux soins</u> : discriminés si n'ont pas les papiers officiels ; 80% des Roms, pas d'accès aux soins (contre 60% en Serbie)</p> <p><u>accès au marché du travail</u> : victimes de discrimination à l'embauche de la part des employeurs</p>

Monténégro

Population rom	20 000
Date d'arrivée	
Statut	difficulté d'obtenir la citoyenneté faute d'avoir les papiers nécessaires. 4 458 réfugiés roms, ashkalis ou "égyptiens" originaires du Kosovo se trouvent toujours au Monténégro. Considérés par les autorités comme des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et ne parvenant donc pas à obtenir le statut de réfugiés, ils risquent toujours d'être apatride (Rapport Amnesty 2009) romani : langue vivante reconnue (ratification en 2006 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires)
Habitat	situation économique catastrophique camp / bidonville de Konih accueille des Roms réfugiés du Kosovo depuis 1999
Éducation	60 % des enfants roms non scolarisés cours de rattrapage pour les enfants, apprentissage de la langue monténégrine
Emploi	près de 82 % des adultes sans emploi emplois pénibles à la journée
Santé	
Discriminations et violences	
Avancées et perspectives	efforts d'intégration

Serbie

Population rom	100 000 recensés en 2002 entre 450 000 et 500 000 (dans un pays de plus de 7,3 millions d'habitants)
Siècle d'arrivée	
Statut	Roms, reconnus comme minorité nationale Les Roms kosovars n'ont pas de statut de réfugiés mais de déplacés internes. entre 2400 et 6000 personnes dont la plupart sont des Roms sont "juridiquement invisibles" = "minorité invisible" souvent dépourvue de papiers d'identité Romani, langue vivante reconnue (ratification en 2006 de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires)
Habitat	Mauvaises conditions, évacuation de camps, expulsions de bidonville
Éducation	Scolarisation partielle, d'autant plus pour les filles qui sont forcées de quitter l'école précocement (mariages forcés vers 12 ou 13 ans) Scolarisation d'enfants roms dans établissement pour handicapés
Emploi	
Santé	Difficulté d'accéder aux services sanitaires et de protection sociale pour les femmes mariées avant 18 ans (pas de papiers d'identité, donc sont dépendantes du mari)
Discriminations et violences	agressions racistes, minorité la plus vulnérable en termes de respect des droits de l'Homme

Avancées et perspectives	stratégie de promotion de la population rom adoptée en 2009 volontarisme du Gouvernement qui a fait de la question du sort des minorités roms une priorité nationale
--------------------------	---

Kosovo

Population rom	<p>en 1999, 50 000 à 100 000 Roms classés en 3 groupes par administration internationale : Roms - Ashkalies - Égyptiens (3 groupes désignés RAE) victimes d'ostracisme social</p> <p><u>pendant la guerre</u> : Départ volontaire vers les pays de l'Europe occidentale, puis Roms victimes d'expulsions et de massacres : fuite vers les pays les plus proches (Serbie, Monténégro, Macédoine)</p> <p><u>2008</u> : proclamation unilatérale de l'indépendance du Kosovo, non reconnue par la Serbie</p> <p><u>ensuite</u> : renvoi forcé des Roms par les pays de l'Europe occidentale qui les avaient accueillis</p> <p><u>aujourd'hui</u> : 90 000 vivraient dans les enclaves serbes</p>
Statut	Sans-papiers, déchus de toute nationalité (considérés comme apatrides) et donc déchus de tous les droits
Habitat	Perte fréquente de leur domicile pillé et souvent incendié pendant les conflits Bidonvilles pour ceux vivant dans les enclaves serbes
Éducation	Impossibilité d'accéder à l'école faute de papiers pour les parents
Emploi	90 % de chômeurs Impossibilité d'accéder à l'emploi faute de papiers
Santé	difficulté ou impossibilité d'accéder à la protection sociale faute de papiers
Discriminations et atteintes aux droits	<p>Refus fréquent de délivrance de papiers de la part des autorités</p> <p>Discriminations multiples et cumulées, harcèlements, chasse à l'homme, nettoyage ethnique de quartiers roms, sans aucune intervention des forces de l'ordre</p> <p>Interventions des instances européennes pour que les réfugiés ne soient plus renvoyés au Kosovo déclaré territoire non sûr et refus d'intégrer le Kosovo dans l'UE tant que les droits de l'homme n'y sont pas respectés</p>
Avancées et perspectives	<p>Pas d'avancées</p> <p>La crise que traverse le Kosovo - sociale et économique - exacerbe les difficultés pour les Roms</p>

Macédoine (indépendante depuis 2005)

Population rom	220 000 (estimation minimale) soit 11% de la population totale
Date d'arrivée	12 ^e siècle
Statut	<p>Roms officiellement reconnus comme peuple constitutif de la nation macédonienne</p> <p>1er député rom en 1991 ; 1er Rom maire d'une ville.</p> <p>Le rromani a le statut de langue administrative à Šutka, "capitale" des Roms du pays, conformément aux lois de décentralisation</p>
Habitat	320 000 personnes dont des Roms vivent dans des abris provisoires sans eau ni équipements sanitaires

Éducation	Enfants roms étaient surreprésentés dans les écoles pour jeunes handicapés mentaux, aujourd'hui volonté d'un accès généralisé à l'école, pas de ségrégation à part dans certaines localités en 2009-2010 : programme d'attribution de bourses et de tutorat du Ministère de l'Éducation nationale pour les élèves roms
Emploi	
Santé	
Discriminations et violences	Persistance des discriminations Toujours des enfants sans papiers d'identité et de documents attestant leur existence par rapport aux pouvoirs publics (signalement par le Conseil des droits de l'enfant) Difficultés de mettre en oeuvre et financer des plans nationaux d'action dans le cadre de la Décennie de l'intégration des Roms Rapport des Nations Unies pour la femme : signalement d'obstacles mis pour la dénonciation de la violence contre les femmes Brutalités policières parfois
Avancées et perspectives	Émergence d'une nouvelle classe moyenne rom mais survivance de la pauvreté En 2011 : présidence pour un an de la Décennie de l'intégration des Roms lancée en 2005 Encouragement à l'expression de la culture rom (musique, cinéma) Malgré la persistance de discriminations, la Macédoine fait figure d'exemple dans les Balkans dans l'acceptation de la population rom

Bosnie-Herzégovine

Population rom	Environ 70 000
Date d'arrivée	Dès le 11 ^e siècle – 1 ^{ère} mention dans les textes en 1574
Statut	Constitution bosniaque de 1995 impose un système de gouvernement fondé sur l'ethnicité qui exclut les minorités nationales – dont les Roms - des hautes fonctions politiques Roms laissés pour compte, n'ont pas les mêmes droits que les Bosniaques : ne peuvent voter car ils n'ont pas les papiers nécessaires. 5 000 personnes risquent l'apatridie, principalement des Roms,
Habitat	Un grand nombre de Roms vivent dans des campements informels : manque de stabilité et de sécurité pour leurs familles. Risque d'expulsions forcées sans disposition en matière de logements de remplacements convenables
Éducation	obstacles financiers concernant la scolarisation, notamment les repas, les manuels scolaires, les vêtements et le transport d'où un faible taux de scolarisation : seulement un tiers des enfants roms fréquente l'école primaire à l'échelle nationale, comparativement à 93 pour cent de tous les enfants du pays.
Emploi	principale source de revenus : le recyclage des métaux usés et la mendicité dans les rues. Seul 1% des Roms ont un emploi (estimation) Accès à l'emploi de la fonction publique entravé par des exigences constitutionnelles de combler les postes en fonction des affiliations ethniques dans le recensement de 1991. peu de Roms sont officiellement enregistrés comme chômeurs
Santé	Difficulté d'accès à la couverture santé

Discriminations et atteintes aux droits	<p>Considérés comme des citoyens de seconde zone, les Roms sont victimes de préjugés et de nombreuses discriminations en ce qui concerne l'accès au logement, à l'éducation, aux services de santé et à l'emploi.</p> <p>Rapport négatif de la Cour européenne des Droits de l'Homme qui signifie que la Bosnie ne respecte pas les droits de l'Homme : Constitution discriminatoire envers les Roms et les Juifs, en violation du droit relatif aux droits humains</p>
Avancées et perspectives	<p>La Bosnie a pris des engagements de haut niveau pour résoudre les problèmes de droits humains vécus par les Roms, par le biais d'un programme à l'échelle européenne appelé la Décennie de l'inclusion des Roms. Mais très peu a été réalisé dans la pratique en partie en raison de la faible priorité accordée par le leadership politique à l'amélioration de leur situation.</p>

Croatie

Population rom	30 000 ou 40 000
Date d'arrivée	
Statut	<p>Roms non mentionnés dans la Constitution : jusqu'en 2000, difficultés dans l'acquisition de la citoyenneté (processus de naturalisation complexe d'où différents statuts : celui d'étranger – avec un permis de résidence temporaire ou permanent ou d'apatrides –, ou celui de citoyen d'un État qui n'existait plus (la Yougoslavie) ayant entraîné une ségrégation politique et sociale, à cause de l'absence de droits</p>
Habitat	
Education	Ségrégation d'enfants roms dans des classes séparées
Emploi	
Discriminations et atteintes aux droits	<p>attaques racistes contre les Roms (commises par des bandes de skinheads) et discrimination dans les domaines de l'emploi, l'accès à la sécurité sociale et les droits à la citoyenneté</p>
Avancées et perspectives	<p>Programme national pour les Roms en 2003 et Plan d'action de la Décennie pour l'inclusion des Roms en 2005. De 2000 à 2009, les progrès du droit et de l'attention accordée aux problèmes de la minorité romani furent notables et salués dans les rapports des institutions internationales... même si la mise en œuvre des réformes sur les plans législatif, institutionnel et stratégique est lente et suscite des déceptions</p> <p>La minorité rom a acquis une visibilité internationale.</p>

Slovénie

Population rom	entre 7 000 et 12 000, soit environ 0,5 % de l'ensemble de la population.
Date d'arrivée	14 ^e siècle
Statut	<p>De nombreux Roms font partie des 18305 "effacés" (1% de la population totale), c'est-à-dire abusivement rayés des registres de la population slovène en 1992, au moment de l'accession du pays à l'indépendance. Ils ont ensuite perdu leur emploi ou ne pouvaient plus être embauchés légalement.</p> <p>Romani, langue vivante reconnue (ratification en 2000 de la Charte européenne</p>

	des langues régionales ou minoritaires)
Habitat	pas d'accès satisfaisant à des logements convenables, à l'eau et à l'assainissement, logements pas reliés aux services publics essentiels : santé, éducation des enfants et opportunités en matière d'emploi en sont affectées
Éducation	Pas d'accès à l'éducation préscolaire pour la majorité des enfants roms. Ceux qui fréquentent l'école régulièrement ne terminent pas le cycle des neuf années d'enseignement élémentaire obligatoire. Enfants roms surreprésentés dans les écoles pour enfants en difficultés ou regroupés dans des classes ou sections réservées aux Roms La langue, la culture et les traditions roms ne figurent pas dans les programmes scolaires
Emploi	+ de 90% de chômage dans certaines régions
Discriminations et atteintes aux droits	discrimination permanente. A la différence des minorités italiennes et hongroises "autochtones" (indigènes), qui jouissent du plus haut niveau de protection en matière de droits des minorités, les communautés roms "autochtones" sont moins protégées, et les Roms "non autochtones" sont écartés de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe.
Avancées et perspectives	une loi prévoit la représentation politique obligatoire des Roms dans les communes où ils se trouvent. Depuis 2004, davantage d'enfants roms ont été scolarisés